

révise son Plan Local d'Urbanisme

2.1

LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

● Trois grandes entités

▮ au nord : paysages de crêtes et landes (*relief, boisements*)

▮ au centre : des paysages agricoles et bocagers (*pâtures bien préservées, réseau de haies*)

▮ au sud : les paysages urbains (*espaces bâtis hétérogènes, nombreux espaces publics plantés et boisements*)

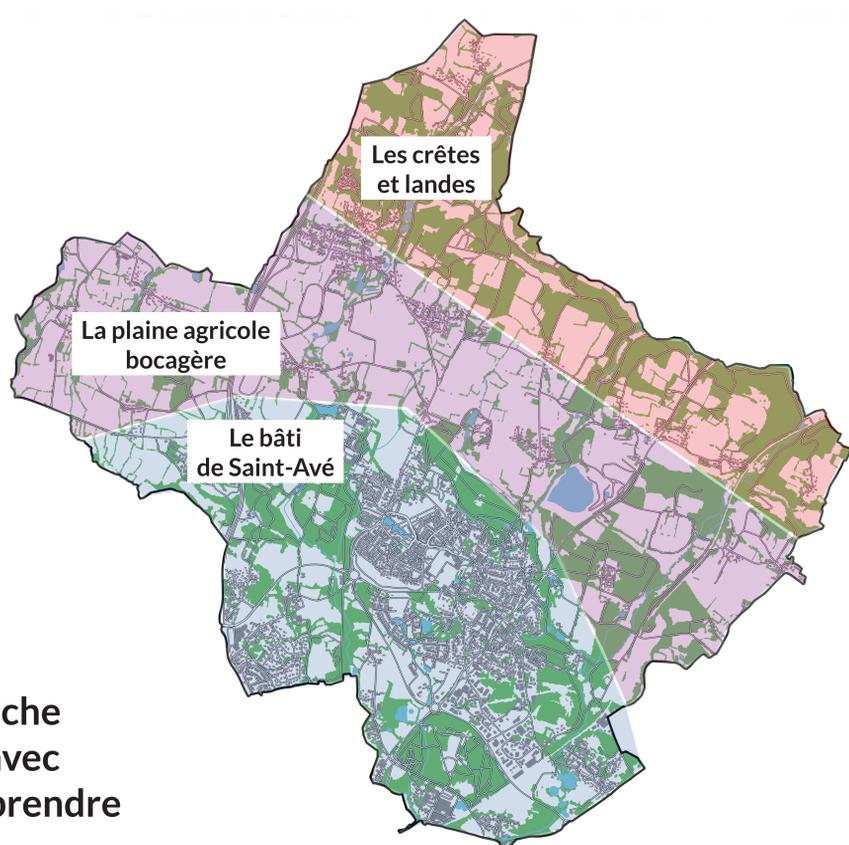
● Un patrimoine naturel très riche aux alentours de la commune avec des connexions écologiques à prendre en considération

● Un taux d'espaces boisés, surface en eau et espaces agricoles important : 70%

● Des cours d'eau et ruisseaux en bon état écologique, qui traversent le territoire d'un axe nord-sud

● Des risques de ruissellements et d'inondations

● Des risques technologiques



LES ENJEUX



Préserver
et valoriser
les boisements
et les landes



Protéger
et favoriser
la biodiversité
et la nature
en ville



Prendre en
considération
les connexions
écologiques avec
le patrimoine
naturel
environnant



Prendre en
considération
les différents
risques naturels
et technologiques



Veiller à
la capacité
et à la conformité
des stations
d'épuration

révise son Plan Local d'Urbanisme

2.2

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- **Saint-Avé : une terre d'accueil**

- Une population en augmentation constante et maîtrisée depuis 1968

- Une hausse de la population qui s'explique par des arrivées plus nombreuses que les départs et des naissances supérieures aux décès

- **Une répartition équilibrée de la population par tranche d'âge, avec toutefois un léger vieillissement de la population depuis 10 ans**

- **Un nombre de personnes par ménage plus faible, en raison des évolutions sociétales** : séparation, moins d'enfant par femme, décohabitation des jeunes et allongement de l'espérance de vie

- **Un parc de logements qui s'accroît pour accueillir la population**

- **Peu de logements vacants et de résidences secondaires, traduisant un marché de l'immobilier tendu**

- **Une offre de commerces de proximité répartie sur deux polarités complémentaires (bourg du haut et le bourg du bas), marquée par une vacance faible voire nulle de local commercial**

- **Des parcs d'activités économiques qui structurent l'accueil d'entreprises, dont le Poteau Nord en cours de commercialisation**

- **Une place de la voiture très importante dans les déplacements et une offre en mobilité douce qui se structure**

- **Une offre variée en équipement sportifs, culturels, scolaires, etc.**

LES ENJEUX



Conforter
le caractère
« terre d'accueil »



Assurer
la pérennité
des équipements



Développer
les modes
de déplacements
doux ou actifs



Renforcer
l'offre
de logements



Soutenir
le dynamisme
commercial
et économique



Veiller
à la prise en
compte du
parcours
résidentiel
dans la
production
de logements



Permettre
et favoriser
l'accueil de
personnels
de santé